

Distribution of Approvals by Amounts

While the total number of applications approved decreased by five per cent, the amount approved increased by five per cent (Table 1). This was due to a general increase in the amount approved for each project. The average dollar approval for Sections A, B and C increased by 40 per cent, 10 per cent and 18 per cent respectively over the previous year. Although the distribution by amount approved remained virtually constant, most of the applications approved are for under \$5,000, since many of the applicant companies are small to medium-sized companies (Table 2). Section A activities are more costly to support than other sections of the program (Table 2) but result in high recoveries (Table 3) and greater sales (Table 1).

Recoveries

The program calls for the repayment of the departmental contribution in the event sales result from the supported activity. The percentage of recoveries to amount expended on successful projects is 30.1 per cent (Table 3). In 1980/81 \$456,000 was recovered, a decrease of 27.6 per cent over the previous year (Table 4).

Distribution by Province

The distribution by province of the number of applications received and approved, the amount approved and expended, and the reported sales are detailed in Tables 5, 6, 7, 8, and 12. As would be expected because of the concentration of industry in Ontario, Quebec and British Columbia, these provinces in descending order accounted for the greatest use of the program. Ontario has 68.5 per cent of reported sales, largely due to success in obtaining several multi-million dollar export contracts (Table 8).

Répartition des demandes approuvées selon le montant

Bien que le nombre total des demandes approuvées ait diminué de 5%, le montant des subventions approuvées, lui, a augmenté de 5% (tableau 1) à cause d'un accroissement général des sommes approuvées pour chaque projet. L'augmentation moyenne des montants approuvés en vertu des sections A, B et C a été de 40, 10 et 18% respectivement par rapport à l'année précédente. Quoique la répartition par montant approuvé n'ait pratiquement pas changé, la plupart des sommes approuvées sont inférieures à \$5,000, puisque plusieurs des requérants sont des petites et moyennes entreprises (tableau 2). Les activités de la section A sont plus coûteuses que d'autres sections du programme (tableau 2) mais donnent lieu à des recouvrements élevés (tableau 3) et à des ventes importantes (tableau 1).

Recouvrements

Le programme prévoit le remboursement de l'apport de l'État lorsque des ventes en résultent. Le pourcentage de remboursement des sommes consacrées à des projets fructueux a atteint 30.1% (tableau 3). En 1979-1980, les recouvrements se sont élevés à \$456,000, soit une baisse de 27.6% par rapport à l'année précédente (tableau 4).

Répartition par province

Les tableaux 5, 6, 7, 8 et 12 présentent, par province, le nombre des demandes reçues et approuvées, les sommes approuvées et dépensées ainsi que les chiffres d'affaires déclarés. Comme on pouvait s'y attendre, à cause de la concentration des entreprises industrielles en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique, ces provinces ont, par ordre décroissant, le plus utilisé le programme. L'Ontario détient 68.5% des ventes déclarées, principalement parce qu'elle a réussi à obtenir plusieurs contrats d'exportation de plusieurs millions de dollars (tableau 8).